

Envoyé en préfecture le 15/01/2025

Reçu en préfecture le 15/01/2025

Publié le **16 JAN. 2025**

ID : 045-214502155-20250113-D2025_02-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS
CANTON DE MALESHERBES

MAIRIE DE MONTLIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Janvier 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	10

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Loiret

L'an 2025, le 13 Janvier à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 06/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/01/2025.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu

Excusés ayant donné procuration : M. SINIC André à M. FAZILLEAU Philippe, M. MONTIER Tanguy à Mme GUILLET Martine

Absent : M. PEGUY Thierry

Secrétaire de séance : M. FAZILLEAU Philippe

D2025_02 – Renouvellement du matériel informatique

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer le matériel informatique du secrétariat afin d'augmenter la capacité du disque dur et de passer en Windows 11 car Windows 10 ne sera plus mise à jour dans l'année.

En conséquence, des plusieurs entreprises ont été contactées pour estimer le coût de cet achat.

A cet effet, il présente le seul devis reçu de Berger Levraut 1 873,75 € HT (2 248,50 € TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte** le devis de Berger Levraut qui s'élève à 1 873,75 € HT (2 248,50 € TTC).
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 15/01/2025

Le Maire,
M. BEAUDEAU Didier

Le Secrétaire de séance,
M. FAZILLEAU Philippe